

ATTENTION : la zone n'apporte sur cette épreuve qu'un soutien technique (pas de budget sur cette action), aussi les éléments suivants sont à la charge de l'organisateur.

Tables :

Minimum 20 tables, gradins indispensables.

Horaires :

Le planning souhaité est : ♦Samedi de 13h30 à 19h30 (maximum)
 ♦Dimanche de 9h à 15h (maximum)

La salle doit être ouverte le samedi dès 10h, le dimanche dès 7h30.

Hébergement, restauration :

L'organisateur peut proposer un service de restauration et d'hébergement ou fournir une liste d'hôtel.

Inscription des délégations :

Il appartient à l'organisateur d'envoyer à chaque comité les documents leur permettant de s'inscrire (une copie du dossier d'inscription doit être envoyée au technicien du comité, son adresse est disponible au secrétariat de la Zone), l'organisateur doit transmettre au Directeur Technique de Zone l'état des inscriptions **5 semaines avant l'épreuve** (pour déterminer la formule de chaque tableau).

Divers :

L'organisateur prévoit les juges-arbitres (éventuellement les arbitres), les balles, les dossards, les récompenses.

Contacts :

Pour tout renseignement, contacter Christophe CORNILLEAU (06 85 90 53 49) ; de même, le CTR de la Ligue qui accueille l'épreuve peut jouer le rôle de conseiller en organisation.